



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Mais

Question écrite n° 13636

Texte de la question

M Daniel Le Meur appelle l'attention de M le ministre de l'agriculture et de la forêt sur les difficultés d'écoulement de la récolte de maïs et sur les accords CEE-USA de juillet 1987 autorisant les USA à importer sur l'Espagne, 2 millions de tonnes de maïs et 300 000 tonnes de sorgho, dont elle n'a plus l'utilisation, rendant ainsi la CEE exportatrice de maïs depuis deux ans, alors que la Communauté est déficitaire. Ce maïs rentre en Espagne avec un prélèvement réduit. La CEE doit ressortir sur les pays tiers ces mêmes quantités de maïs avec des restitutions de 540 F-550 F la tonne. Les stocks de maïs, au 1er mars, étaient de 6 193 000 tonnes contre 4 467 500 tonnes au 1er mars 1987. Le prix de marche du maïs rendu Rouen est à ce jour de 1 260 F-1 265 F la tonne, alors que ce même prix de marche rendu Rouen était à 1 470 F-1 480 F la tonne en mars 1984. La campagne se termine dans trois mois, avec des stocks au plus haut et des prix au plus bas. La commission des communautés s'était fixée un objectif d'1,5 million de tonnes à exporter. Ce tonnage a été porté récemment à 1,7 million de tonnes, mais compte tenu d'une récolte plus importante que prévue, il faut porter ce tonnage à 2,7 millions de tonnes, et pour combler le retard pris dans les sorties, supprimer les correctifs négatifs sur les restitutions au-delà du 1er juillet 1989. Il lui demande par quelles dispositions il entend obtenir des autorités communautaires les dispositions nécessaires à l'écoulement de la récolte de maïs à un prix rémunérateur pour les producteurs.

Texte de la réponse

Reponse. - En 1988, la France a battu son record de production de maïs avec plus de 14,5 millions de tonnes, contre 12,5 en 1987. Ce volume exceptionnel pouvait laisser craindre des difficultés d'écoulement. Il s'est heureusement conjugué à des prix élevés du soja et des autres produits importés concurrents des céréales en alimentation animale : cette situation permettra d'absorber plus de 5 millions de tonnes directement à la ferme et par le biais des fabricants et d'exporter un volume équivalent vers nos partenaires de la Communauté européenne. Cependant, ces débouchés traditionnels ne suffiront pas à équilibrer le bilan de l'offre et de la demande : des exportations sur pays tiers s'imposaient. La France a obtenu, dans le courant de l'automne dernier, une adjudication de la restitution dont le volume a été régulièrement augmenté et qui est ouverte jusqu'au 22 juin 1989. Le 1er juin, sur notre demande, la commission supprime l'abattement de 3 ECU la tonne qui affecte normalement le montant des restitutions lors du changement de campagne, ce qui avive l'intérêt pour l'exportation. On estime que le volume total de nos exportations de la campagne 1988-1989 atteindra 2,3 millions de tonnes sur pays tiers, contre 617 000 tonnes en 1987-1988. Pour permettre aux collecteurs de tirer tout le parti possible de la demande du marché, il avait été décidé dès le 13 avril de reporter la date de fermeture de l'intervention du 31 mai au 30 juin de cette campagne. Il est néanmoins probable que des volumes relativement importants seront livrés à l'intervention publique : ce phénomène est naturel pour une campagne excédentaire, et il y a bon espoir que la CEE pourra écouler les stocks publics sans difficulté majeure, car le marché mondial s'est assaini depuis un an. En attendant, la France a fait réviser la liste des centres d'intervention du maïs : les conditions des livraisons en seront améliorées. Sans doute, les prix de marche ont reculé par rapport à la campagne précédente. Cette baisse limitée, de l'ordre de 3 p 100, est néanmoins à

rapprocher de l'augmentation de la production, qui est d'environ 16 p 100. Il faut bien saisir que, si la France veut poursuivre la remarquable croissance de sa production de maïs, elle doit s'efforcer de maintenir sur son marché des prix modérés : c'est à cette condition que l'économie du maïs reposera sur des fondements solides. En attendant, on a pu observer au cours de ce printemps que les emblavements sont stables : les agriculteurs français maintiennent leur confiance dans la culture du maïs.

Données clés

Auteur : [M. Le Meur Daniel](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13636

Rubrique : Agro-alimentaire

Ministère interrogé : agriculture et forêt

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mai 1989, page 2376